Image not found or type unknown

validité d'un mandat de recherche

Par **maximovitch**, le **28/07/2019** à **19:04**

bonjour,

j'ai signé un mandat de recherche pour l'achat d'un bien précis avec une agence qui ne possède pas le mandat de vente. ce mandat de recherche indique le montant de la commission si réalisation.

or , l'agence qui a le mandat fait une pub sur internet avec un prix global 20.000€ de moins que le mandat que j'ai signé. Existe t-il une solution pour contraindre le premier mandataire à s'alligner ou bien existet-il une possibilité pour contracter avec le 2ème mandataire sans être pénalisé par le 1er.

d'avance merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés